

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020-2021

FFMC
Fédération Française des Motards en Colère

Manifestation pour l'interfiles à Paris - photo P.Orluc-Motomag

Les élus du Bureau national



Céline Aubrun, élue 2018 pour trois ans.



José Aznar, élu 2020 pour deux ans..



Alain Grandsire, élu 2020 pour un an..



Gwen-Aël Lamoureux, élu 2020 pour trois ans.



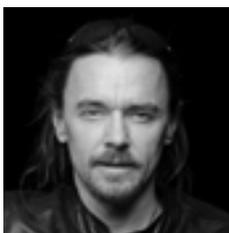
Léo Pourtoy, élu 2020 pour trois ans



Didier Roca, élu 2019, pour trois ans



Philippe Stoppacher, élu 2019, pour trois ans



Eric Thiollier, élu 2020 pour un an..



Aurélien Lefèvre, élu 2020, a du démissionner.

Les "anciens" ont tenu bon face à la crise !

Ils sont restés jusqu'au bout pour servir la FFMC et passer le relais du mieux possible malgré le report de nos Assises 2021 : merci à eux !



Fabien Delrot, ex coordinateur national.



Richard Esposito, ex trésorier national.

EDITO

Plus nombreux, plus forts : c'est aussi vrai au sein du Bureau National !

Après une année difficile engendrée par la crise sanitaire nous avons dû réorganiser le SN suite au départ de notre Chargé de Mission Sécurité Routière. Par ailleurs, nous avons retrouvé suite à notre Assemblée Générale 2020 un Bureau National au complet. Savez-vous qu'en 27 ans notre association n'a connu un Bureau National complet que 6 fois ? Nous devons réfléchir à pérenniser le Bureau National pour éviter le sous-effectif dont nous connaissons les effets négatifs. Un Bureau National au complet peut travailler sur le fond et pas uniquement dans l'urgence. Notre complémentarité nous permet de mieux lutter contre les attaques que subit la moto, tout en étant plus réactifs face à l'actualité ! C'est grâce à nos différences que l'ensemble de notre association est si fort !

Nous avons relancé l'animation du réseau des antennes pour mieux faire le lien entre antennes et national et travailler ensemble plus efficacement. Vous trouverez également dans ce Rapport d'Activité plus de détails sur ce réseau, dont le projet de plusieurs créations d'antennes.

La FFMC a aussi plus de poids auprès des institutions et des autres associations. Nous sommes de plus en plus écoutés, reconnus, et soutenus dans nos actions. De nouveaux partenariats se nouent afin entre autres de lutter contre les ZFE.

Nous avons travaillé à l'évolution de notre système d'information avec la mise en place du Cloud 2. Nous avons aussi connu des déboires liés à l'incendie de notre serveur d'exploitation OVH, mais grâce à notre efficace mandataire nous avons pu pallier cette difficulté. Nous continuons d'avancer sur la formation des militants avec la mise en place prochaine d'une formation ERJ+ et beaucoup d'autres projets pour l'année à venir afin de répondre à la demande de nos militants mais aussi les sensibiliser au fédéralisme au sein de notre association.

Le Groupe de Travail Jeune créé en 2019 a pour but une meilleure communication vers les motards. Nous devons continuer d'évoluer et trouver de nouvelles pistes de réflexions afin de pérenniser la FFMC.

Le nouveau Bureau National, en seulement 6 mois de mandature, a mis en œuvre beaucoup de projets, dans la continuité de ce qui a déjà été mis en place.

Le Bureau national.

PARTIE 1 L'ORGANISATION NATIONALE DE LA FÉDÉRATION



LES ACTEURS DE LA STRUCTURE NATIONALE

Bénévoles et salariés au service d'une même cause

Le Bureau national (BN)

Une direction collégiale

La FFMC nationale est coordonnée par un collectif de bénévoles élu par l'assemblée générale : le Bureau national.

Il comprend 9 postes et se renouvelle par tiers à chaque assemblée générale.

Ses missions :

- Mettre en œuvre les orientations définies par l'assemblée générale.
- Assurer la cohérence entre les positions de la FFMC et ses valeurs
- Coordonner le Mouvement motard FFMC.

Chacun des élus du Bureau national a la charge de plusieurs dossiers, en relation étroite avec les mandataires et salariés affectés à ces dossiers. Chacun des titulaires est assisté par un suppléant qui lui aussi est pleinement actif sur les dossiers concernés.

Rôles des élus du BN 2020 :

Céline Aubrun, coordinatrice du BN., gère les relations BN-SN, la commission des coordinateurs, les acteurs du monde du 2RM, la formation, le projet associatif, les relations avec l'AMDM et les Éditions.

José Aznar, suppléant.

Alain Grandsire, suppléant.

Gwen-Aël Lamoureux, gère le réseau des antennes, liberté et convergence des luttes, commission Vol, AFDM et FFMC Loisirs.

Aurélien Lefèvre, démissionnaire en mars 2021, informatique de la FFMC.

Léo Pourtoy, gère la stratégie médias et réseaux sociaux.

Didier Roca, coordinateur suppléant, gère adhésions, Relais motards calmos et GEM.

Philippe Stoppacher, trésorier national, gère CNSR et CSER, points noirs, commission juridique.

Eric Thiollier, gère système d'information, GT Jeunes, relations internationales, mobilité 2 et 3 RM

Le Secrétariat national (SN)

Des salariés en appui des bénévoles

Pour réaliser ses missions, le Bureau national s'appuie sur une équipe de salariés qui apportent un soutien technique aux antennes départementales et au niveau national:

- Vanessa Lebrun
Secrétaire comptable.
- Didier Renoux
Chargé de mission communication.
- Aurélie Ronfort
Secrétaire de direction.

Les salariés travaillent en autonomie sous la responsabilité du BN.

Vérificateurs aux comptes :

Ils sont élus lors des Assises nationales. et font le lien entre les antennes et la trésorerie nationale.

- Chrystel Beis, FFMC 974,
- Arlette Roca, FFMC 91.

Les Mandataires

Des bénévoles « spécialistes »

Les mandataires nationaux, adhérents de la FFMC, interviennent dans des domaines proches de leurs compé-

tences ou centres d'intérêts.

Ils reçoivent une délégation du BN, reconduite annuellement à l'issue des Assises nationales.

Le BN a confié 12 mandats pour l'exercice 2020-2021 :

- Commission Vol :
Nicolas Auffret FFMC 59 puis 50.
- Sites internet des antennes :
Norbert Cabrol FFMC 73.
- Boutique FFMC :
Francis Cervellin FFMC 84.
- Animation réseau intervenants ERJ
Sandrine Chauvet FFMC 91.
- Trésorerie nationale en renfort :
Richard Esposito FFMC 84.
- Organisation des Assises et JTI :
Nicolas Garand FFMC 34.
- GT Jeunes :
Elise Lacoste FFMC 54.
- FEMA :
Eric Maldiney FFMC Nationale.
- Formation :
Pierre-Henri Marchand, FFMC 43.
- Gestion adhésions et SI :
Cyrille Petion FFMC 33.
- Finances et gestion :
Fabrice Vidal FFMC 54.
- Relations avec les acteurs du monde de la moto et les autres usagers (jusqu'en décembre 2019)
CNSR, CSER, :
France Wolf FFMC 54.

Les Antennes



La FFMC est forte de 84 antennes qui représentent 90 départements dont 2 outremerains. L'antenne PPC (Paris Petite Couronne) comprend les départements 75 (Paris), 92 (Hauts de Seine), 93 (Seine Saint Denis) et 94 (Val de Marne), la 26-07 regroupe 26 (Drôme) et 07 (Ardèche), et l'antenne Corse regroupe 2A (Corse du sud) et 2B (Haute Corse). Depuis 2021, l'antenne 54-55 regroupe Meurthe-et-Moselle et Meuse.

L'antenne 23 (Creuse) a du être mise en sommeil. Une réflexion est en cours pour l'Ariège (09), soit pour un jumelage soit pour une création d'antenne départementale. Des motards de Guadeloupe mènent également avec nos instances nationales un projet de création d'antenne. De façon générale, l'année de la crise sanitaire a provoqué des bouleversements bien compréhensibles dans plusieurs antennes.

Tous les acteurs bénévoles du Mouvement (membres de bureau, mandataires, etc...) et salariés enregistrés sur la base CANAM représentent un total de 774 personnes au 30 avril 2021.

Réseau des antennes

Depuis quelques années le lien entre le Bureau National et les antennes s'était étiolé, surtout du fait de l'effectif réduit du BN.

Le BN revenu à un effectif plus normal a pu renouer ce lien avec les antennes, sous l'impulsion d'un collectif particulièrement motivé par ce sujet. L'organisation de réunions en distanciel a également permis plus de participations des antennes aux réunions nationales, et vice-versa à des représentants d'antennes de participer aux discussions nationales.

En attendant de pouvoir participer physiquement aux réunions mensuelles ou aux événements afin d'échanger dans un cadre moins formel que les Assises ou les JTI, le BN a entrepris de contacter toutes les antennes par téléphone.

Par ailleurs, afin d'être davantage présente sur le territoire français et de renforcer son entreprise de lobbying, la FFMC continue son expansion : l'antenne FFMC02 a été relancée et les antennes FFMC 971 (Guadeloupe), FFMC 09 (Ariège) et FFMC 15 (Cantal) sont en attente de création directe ou par jumelage.

La Commission juridique



Un travail quasi quotidien est réalisé sur le plan juridique. Le secrétariat national apporte des éclairages directs aux sollicitations de sympathisants. La commission juridique elle-même, composée de 13 avocats adhérents de la FFMC, est présente pour conseiller nos adhérents, antennes et

bureau national. Une visioconférence s'est tenue avec ses membres en septembre 2020 afin de bien définir son rôle et son importance stratégique pour la FFMC. Toutes les informations juridiques en notre possession doivent alimenter et actualiser le site internet FFMC.

Le GT Jeunes

Initié aux Assises 2019, le Groupe de Travail Jeunes s'est étoffé de nombreux membres venant de multiples antennes. Il a proposé des solutions pour améliorer la communication de la FFMC, et en construisant un script vidéo pour une campagne de communication en partenariat avec les acteurs de mouvement tel que Moto Magazine et la FFMC Loisirs.

Le GTJ a également contacté des influenceurs pour mettre en avant la défense de la pratique du 2 et 3 roues motorisés, travail toujours en cours.

Le GTJ travaille avec la FFMC Loisirs à établir de nouveaux liens au sein du Mouvement motard FFMC, afin d'élargir son audience et son spectre d'activités "loisirs moto" aux côtés des aspects revendicatifs de la FFMC

Le GTJ a participé aux échanges avec la FEMA concernant les problématiques générationnelles rencontrées dans les différentes associations européennes et a apporté l'expérience de sa démarche.

La Commission Vol



Les travaux de la Commission, renom-

mée Vol "tout court", s'ils ont bien été menés côté Mutuelle des motards pour la partie technique, ont été contrariés côté FFMC par l'absence de données chiffrées dans la grande majorité des villes, surtout paradoxalement dans les plus concernées par le vol ! Parmi les 4 groupes de travail, les résultats sont variés :

- Le projet de carte qui compile densité 2 RM, nombre de vols et points d'accroches a été impossible à mener faute de données tant nationales que locales !
- Communiquer sur la problématique du vol, les techniques des voleurs, les bonnes attitudes et nos préconisations : en cours.
- Techniques d'effraction, faiblesses de certains véhicules ou modes opératoires des voleurs. Base de donnée construite.
- Spécifications minimales des antivols, pour une recommandation commune : en cours.

Le vol et son coût sont un souci essentiel de la Mutuelle, sachant que trois 2RM concentrent à eux seuls ce coût. Certaines compagnies d'assurance refusent tout simplement de les assurer pour cette raison. Sachant que les véhicules neufs sont concernés en priorité, ce sont les premiers à assurer contre le risque vol !

La Mutuelle et la FFMC envisagent de lancer une grande campagne de communication sur le vol, sachant que les nouveaux systèmes électroniques n'empêchent pas le vol par enlèvement, toujours majoritaire : attacher son 2RM (surtout les trois les plus volés) à un point fixe reste le meilleur moyen de prévention du vol, même si y ajouter un traqueur est une bonne idée complémentaire. Elle a le défaut de ne pas éviter le vol !

Le système d'information FFMC

Malgré la très grosse tuile de l'incendie de notre serveur chez OVH le 10 mars 2021, le travail initié en 2020 s'est poursuivi : la mise en place, pour tous les militants, d'un point d'accès unique et individualisé aux différents outils informatiques via le site internet de la FFMC : GAEL, CANAM, SCOTR et SIDES et bientôt le CLOUD. Chaque antenne peut déterminer en fonction de ses besoins et de son fonctionnement propre les accès individuels de ses membres aux applications. Les manuels de CANAM et GAEL ont été mis à jour.

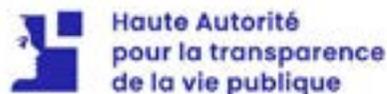
Cette étape était indispensable avant la mise en place d'un espace de partage de documents inter antennes. Ce Cloud2 est désormais une réalité : il est entré en phase de test avec des volontaires d'antennes. D'autres fonctions pourront être ajoutées au fil de l'appropriation de l'outil par les militants.

Sites d'antenne

Notre mandataire, Norbert Cabrol, a poursuivi son travail d'accompagnement des antennes pour la mise en oeuvre de leurs sites internet sous SPIP, sur une plate forme coopérative et open source.

Ainsi, les sites d'antennes sont maintenant personnalisables, y compris pour les mentions légales. Un nouveau menu multi-lignes a été mis en place, ainsi qu'une documentation en ligne. L'envoi des formulaires "contact" et "points noirs" a été fiabilisé.

La FFMC à la HATVP



2020 est l'année d'inscription de la FFMC nationale au répertoire numérique géré par la Haute Autorité de la Transparence de la Vie Publique. Ce répertoire vise à fournir une information aux citoyens sur les relations entre les représentants d'intérêts et les décideurs publics nationaux. L'objectif final est de vérifier l'absence de corruption des décideurs publics.

La FFMC est un représentant d'intérêts (pas au sens financier) car elle entre en communication avec des décideurs publics par voie de courriers, de visio-conférences ou de rencontres afin d'influencer des décisions publiques. Le but est ici de vérifier qu'aucune corruption n'intervient dans ces influences ! La FFMC a fait la première déclaration de ses actions de représentation d'intérêts réalisées depuis 2017.

Si les informations à renseigner sont consultables et standardisées, toutes les informations précises et détaillées doivent être conservées en cas de demande de complément d'informations.

Cet exercice permet de mettre en évidence le rôle de lobbyiste de la FFMC et surtout sa sphère d'influence puisque la majorité des prises de contact avec les responsables publics se sont faites par l'intermédiaire de tiers ou par sollicitation directe.

STRUCTURES

Éditions de la FFMC



L'année 2020 aura été mauvaise comme nous le confirme un bilan négatif à fin décembre. En mars 2020, les Editions ont eu deux crises à gérer, le Covid 19 et le dépôt de bilan de la coopérative de distribution Presstalis. Le contexte est resté perturbé tout le long de 2020 :

Même s'il nous aura manqué un numéro (9 produits au lieu de 10), nous constatons un ralentissement de la baisse de la diffusion du magazine en 2020 (-5,68 % : chiffres OJD de la vente au numéro et abonnements). C'est mieux que le reste de la presse spécialisée (env -10%). A noter que 82% de nos lecteurs sont des abonnés, ce qui a limité l'impact de Presstalis.

Les Hors-Série sont restés stables. Avec environ 49 000 exemplaires vendus en moyenne par numéro, Motomagazine reste la première diffusion de la presse moto en France.

La distribution par les Messageries Lyonnaises de Presse (MLP) a mis l'année pour se remettre en place. Aujourd'hui la situation est presque complètement rétablie.

L'équipe

Guillaume Dayan est parti vers d'autres aventures fin octobre 2020 et Philippe Guillaume nous a rejoint pour prendre le relais. Son expérience du web nous a per-

mis de développer la partie vidéo avec la mise en place de rendez-vous réguliers avec nos lecteurs : « l'apéro motomag », « l'émission », etc.

Pour animer nos publications sur les réseaux sociaux, nous avons accueilli Nicolas Baudon sur un temps partiel en tant que community manager. Ce n'est pas un inconnu, puisqu'il a réalisé sa formation en alternance avec nous en 2020.

Le magazine

La pagination a augmenté à 132 pages pour les numéros simples et 146 pour les numéros doubles. De nouvelles rubriques sont apparues. Nous avons augmenté la qualité du papier. Nous avons aussi profité du passage chez MLP pour ré-implanter environ mille points de vente supplémentaires.

Ces efforts portent leurs fruits, car nous constatons une progression des ventes kiosque d'environ 3% depuis le début de l'année, malgré une baisse de fréquentation des points de vente (-10%) et une tendance à -13% des titres moto.

Le développement des vidéos reçoit un bon accueil et accompagne une progression des abonnements.

C'est encourageant pour toute l'équipe et nous ne lâchons pas notre effort.

 Un nouveau magazine trimestriel dédié à 100% au sport moto verra

le jour mi-juin 2021. GPMag traitera de tous les aspects concernant les Grands Prix (technique, stratégie, vie des teams, promoteurs, etc...). Aux manettes, Thomas Baujard, reporter de GP qui nous a rejoint fin mars. Sa grande expérience nous garantit des reportages exclusifs au sein même du monde des GP et de ses acteurs.

Mutuelle Des Motards



Le marché de l'assurance

En dépit de la conjoncture, le marché de l'assurance a continué de croître en 2020 mais de façon moins prononcée que les années passées. Pour l'assurance automobile la croissance des cotisations est estimée à 2,3 % (données à fin novembre 2020).

Compte tenu des deux phases de confinement et la réduction des déplacements, l'année 2020 est marquée par une fréquence sinistre automobile en recul de 20 % (à fin novembre). Toutes les fréquences reculent de façon marquée. La baisse est plus prononcée pour les garanties RC (-27,7 % en RC corporelle et -25,2 % en RC matérielle). Le vol et le bris de glace sont les garanties dont la fréquence diminue le moins (-13 %). Cette baisse est cependant compensée par une hausse des coûts des sinistres, particulièrement pour l'assurance moto.

Le contexte « Accidentologie routière »

Le confinement aura au moins eu un effet positif sur l'accidentologie routière. Les différentes phases de confinement et le souhait du gouvernement de recourir autant que possible au télétravail a entraîné une diminution sensible du trafic routier. Aussi, les indicateurs d'accidentologie ont considérablement chuté. Depuis le début de l'année, le nombre d'accidents a chuté de 19,6 % avec 41 140 accidents corporels recensés. Le nombre de tués baisse de 21,4 % avec 2 326 personnes ayant perdu la vie et

le nombre de blessés a également reculé de 20,6 % par rapport à la même période de 2019.

Les mortalités des automobilistes, des motocyclistes, des cyclomotoristes, des piétons et des cyclistes sont très faibles (respectivement -22 %, -20 %, -17 %, -16 % et -14 %)

Le contexte de l'entreprise

Une année marquée par la crise sanitaire

En 2020, la Mutuelle des motards n'aura pas fait exception : prise de court par la pandémie mondiale de la Covid 19.

Elle a cependant su s'organiser sans délai pour protéger ses collaborateurs, assurer la continuité de son activité et la proximité avec ses sociétaires.

La distanciation sociale a conduit la Mutuelle à réinventer sa relation avec ses sociétaires, mais aussi avec ses collaborateurs, grâce à de nouveaux modes de travail, d'outils de collaboration, l'intégration d'un nouveau rapport à l'espace et au temps.

Pendant les premiers mois de la crise, la Mutuelle aura aussi participé, à la hauteur de ses moyens et dans l'esprit motard qui la caractérise, à des actions de soutien et de solidarité.

En contribuant au Fonds de solidarité mis en place par les pouvoirs publics en faveur des TPE et des indépendants, des secteurs particulièrement touchés par les conséquences économiques, financières et sociales du virus Covid-19.

Cette mesure de soutien aux TPE et indépendants est venue s'ajouter au prolongement des garanties des contrats des entreprises et sociétaires en difficulté en cas de retard de paiement suite à la pandémie.

Elle s'est également mobilisée pour accompagner ses sociétaires, particuliers et professionnels, grâce à des mesures solidaires, en termes d'adaptation de garanties, de prestations de services, d'informations, de mise

en relation... et avec la création d'une plateforme de solidarité motarde.

La Mutuelle se sera également adaptée pour maintenir intacte son organisation démocratique pour permettre aux Assemblées Régionales qui n'avaient pas pu se tenir en présentiel, de se tenir à distance, puis en organisant son Assemblée Générale, exceptionnellement en septembre, également à distance.

Les résultats à fin décembre.

L'évolution du portefeuille de l'AMDM en nombre de contrats sur 2020 est restée très soutenue, et ce malgré la crise sanitaire et les mesures de confinement. Le chiffre d'affaires progresse de 9 %, soit une progression légèrement supérieure à celle de l'année 2020.

La sinistralité de 2020 est bonne : conjoncturellement améliorée par l'incidence de la crise sur les déplacements. Le ratio de frais généraux est en baisse et s'établit à 38,02% contre 42,01%. La diminution de ce ratio est un point fort de l'exercice 2020 même si elle aussi s'explique en partie par des effets conjoncturels liés à la crise sanitaire.

L'exercice 2020 est marqué par des malis sur des sinistres corporels 2018 et 2019 qui grèvent le résultat. La méthode d'évaluation des sinistres a fait l'objet d'un travail approfondi qui a conduit à réévaluer certaines provisions.

Le résultat financier est conforme au budget ; le résultat net est en excédent de 1073 k€.

Nouvelles mobilités

La Mutuelle des Motards innove une nouvelle fois dans la protection des usagers des deux-roues motorisés en proposant depuis le 17 novembre les contrats

ON Cycle (pour les vélos à assistance électrique) et ON Street (pour les autres EDPM) pour les accompagner dans leur quotidien multimodal.

Cette première étape est réservée aux sociétaires... mais aussi aux militants « actifs » FFMC, non sociétaires.

Association pour la Formation Des Motards (AFDM)



Si la crise sanitaire a bien entendu impacté l'activité de l'AFDM, les moto-écoles du réseau, avec l'aide des AFDM régionales, ont su s'adapter pour proposer au maximum les activités habituelles de stages et formations.

FFMC Loisirs



La plupart des actions récurrentes n'ont pas pu être tenues en raison de la crise sanitaire : "Des tasses pour un Bol", "Sur les traces des poilus", "Form'action" sont remises à des jours meilleurs.

Seuls l'atelier mécanique et l'activité associée, le Grass track, ont pu avancer concrètement. En attendant de disposer de leur propre local, les jeunes ont pu commencer à préparer des "mobs" pour le Grass Track dans un atelier gracieusement prêté.

84 antennes départementales

qui représentent
90 départements :
la FFMC
sur tout le territoire.



Les commissions de travail de la FFMC

Elles font partie de la FFMC et ont été créées pour répondre à une problématique spécifique : lutte contre le vol, aide juridique ou formation des jeunes.



Les structures

Créées par la FFMC pour répondre aux besoins des usagers de 2 et 3-roues motorisés.



Les associations adhérentes

Ce sont des associations d'envergure nationale qui se reconnaissent dans les valeurs de la FFMC et choisissent d'y adhérer.



La maison d'édition de la FFMC



Créée par la FFMC en 1983 pour informer en toute impartialité les usagers de 2 et 3 roues motorisés.

La FFMC est adhérente de la FEMA

Fédération of European Motorcyclists' Associations (Fédération des Associations Motocyclistes Européennes)



PARTIE 2 LES ACTIONS DE LA FFMC

A - RELATIONS INSTITUTIONNELLES

La FFMC œuvre pour défendre les droits des usagers de deux et trois-roues motorisés. Elle unit ses forces avec d'autres acteurs dans les domaines qui la concernent.

Acteurs du monde de la moto

Depuis plusieurs années, la FFMC et la FFM réunissent les acteurs français du monde de la moto : la CSIAM, chambre syndicale des constructeurs et importateurs, le CNPA-FNCRM, conseil national des professions de l'automobile, et le Co-dever, collectif de défense des loisirs verts.

Même si là aussi la crise sanitaire a empêché la tenue de réunions régulières, les acteurs se sont tout de même réunis deux fois début 2021.

Une première réunion fin janvier 2021 avait pour but de relancer les travaux sur les sujets d'actualité. En particulier, une position commune qui conduit à lutter

contre le bruit excessif de certaines motos a fait l'unanimité. En effet, tous les acteurs sont pleinement conscients que les abus de quelques-uns sont une nuisance potentielle grave sur notre pratique !

En février 2021, les acteurs se sont de nouveau réunis en urgence pour faire face aux annonces médiatiques concernant la prétendue "fin de l'interfiles". Là encore, une position commune a permis d'adresser à tous les médias un communiqué de presse commun pour défendre la légalisation de l'interfiles.

Si au départ de ce groupe on craignait des divergences qui rendaient difficile des prises de positions communes, il est clair que de plus en plus, nos actions conjointes FFM et FFMC trouvent un écho favorable auprès des autres acteurs.

Preuve de son influence, la FFMC a aussi été contactée par les associations VALVE et FFVE afin de faire converger nos forces. La relance de l'union des usagers de la route (UUR), groupement qui réunit des associations représentant des usagers de tous véhicules, est en cours.

Forum Vies Mobiles

Le « Forum vies mobiles » est un « think-tank » piloté par des cadres issus de la SNCF, et financé par elle. Via l'association 40 millions d'automobilistes (40 MA), la FFMC a été invitée à y participer.

Si là encore peu de travaux ont pu aboutir, la FFMC reste partie prenante de ce forum vies mobiles, dont la dernière action, en début d'année 2021, a été de recueillir les positions et demandes des participants afin d'interpeller les candidats aux futures élections.

La participation de la FFMC à ces réflexions sur la mobilité permet de pallier l'absence quasi totale de réflexion sur l'importance du deux-roues motorisé dans les programmes des représentants municipaux comme régionaux.

Evaluation de l'entretien du réseau routier par la Cour des comptes

Le jeudi 29 avril 2021, la FFMC était à nouveau auditionnée par la Cour des Comptes (CdC), qui doit produire en fin d'année un rapport sur l'entretien des routes. À cette occasion, la CdC a voulu associer les usagers représentés par les associations comme la FFMC.

La FFMC a pu éclairer la CdC ainsi :

- La moto a une situation particulière, nos engins ne causent pas de dommages aux infras routières, ne nécessitent que très peu, voire pas d'argent public pour leur entretien et leurs aménagements. Mais notre vulnérabilité est aggravée par le moindre défaut qui compromet notre stabilité.

- Redonnez à la moto sa place dans la mobilité urbaine, les 2RM ne produisent ni particules, ni Nox (voir rapport ANSES de 2019), certes du CO², mais restent (les 2RM) un facteur de fluidification de la circulation routière, voire contributif des gestes barrières Covid. C'est aussi une liberté de déplacement avec ses dimensions sociale et économique qu'il faut pérenniser.
- Remettre de l'humain dans la mise en œuvre des process. Comme le font nos antennes départementales qui sollicitent en permanence élus et services techniques gestionnaires d'infra pour signaler et corriger les anomalies ou qui organisent des actions « motard d'un jour » afin de sensibiliser ces responsables sur les particularités des 2RM.

- Les opérations comme les nids de poules permettent de recueillir de nombreux témoignages, Moto Magazine publie régulièrement dans sa rubrique « casque d'âne » des constats de défauts d'aménagement dangereux mais aussi les nombreuses actions des antennes FFMC pour saisir la justice vis-à-vis de ralentisseurs illégaux par exemple.

- Prendre en compte les préconisations du Cerema, plutôt que d'inventer l'eau chaude, développer les démarches qualité au sein des gestionnaires, voire organiser une forme de contrôle. Si les associations ne s'emparent pas de ces sujets qui audite, qui veille à la qualité des infras ?

- Accidentalité routière (chiffres ONISR 2010_2020). La mortalité moto, 479 décès en 2020 est en baisse de 32%. Si l'on tient compte de la hausse du parc de 20% (base Mutuelle) nous obtenons une amélioration de -43% ! A noter la baisse encore plus forte de la mortalité en cyclo, 98 décès

fin 2020, inférieure à celle des vélos depuis 2016 (174 décès fin 2020).

• Nous ne souhaitons pas de couloirs de circulation dédiés, notre valeur c'est le partage de la route. Mais ceux réservés aux TC devraient être accessibles aux 2RM comme dans certains pays.

FEMA - Fédération européenne des associations de motocyclistes



La FEMA poursuit son travail au cœur des institutions européennes pour y porter la voix des motards et des utilisateurs de deux-roues motorisés (2RM). Elle entretient des contacts suivis avec les autres acteurs du monde du deux-roues motorisé (FIM, ACEM,...).

Lors de visio-réunions régulières avec les autres associations de motards européens, nous coordonnons nos efforts et nos combats pour la moto dans tous les domaines : contrôle technique, comment attirer les jeunes, évolutions réglementaires, interactions entre véhicules et usagers, deux roues électriques, sont autant de thèmes qui y sont abordés.

Les deux salariés de la FEMA, Dolf Willigers, le secrétaire général et Wim Taal, chargé de communication, portent ces messages à Bruxelles dans les com-

missions ou réunions européennes, ce qui permet de suivre les évolutions qui nous attendent dans l'avenir. La FEMA agit pour que le 2RM reste un acteur majeur du transport individuel, notamment en ces temps de Covid.

Afin d'améliorer l'échange d'articles d'informations entre les sites FEMA et FFMC, nous avons réactivé notre groupe de traducteurs bénévoles : 7 membres opérationnels, merci à eux.

Pour répondre à une forte attente du réseau des antennes et des autres militants nous avons mis en place et diffusons une communication rapide, sous forme de "ffmc flash info" (voir page 18). Cette communication permet de privilégier le partage rapide de l'information, éventuellement un dossier plus complet est ensuite communiqué.

Conseil supérieur de l'éducation routière (CSER)

La FFMC siège au Conseil supérieur de l'éducation routière (CSER).

Il y a eu 2 réunions plénières en 2020, dont une en semi-présentiel, la FFMC étant présente à Paris. Elles ont essentiellement porté sur la réforme du permis de conduire moto à laquelle la FFMC et l'AFDM ont activement participé. Le but avoué était de limiter au maximum les effets escomptés d'un permis très technique et élitiste. Nos travaux ont en particulier veillé à laisser accessible à tous le nouvel ETM (épreuve théorique moto, le nouveau « code moto »).

La mise en place de cette réforme a été très perturbée par la crise sanitaire et le

confinement de mars 2020 : elle entrain en vigueur le 1er mars pour l'ETM et le 18 mars pour les plateaux.

La FFMC est intervenue à de nombreuses reprises pour éclaircir des problèmes de validité de l'ancien ETG en particulier, sollicitée par des motards « perdus » dans tous ces changements. Les retours sur cette réforme ne sont pas ceux qu'on aurait en temps normal, mais ils sont positifs, ou en tout cas, pas négatifs en ce qui concerne l'ETM, le nouveau plateau, la circulation avec trajectoire de sécurité.

Nous restons bien sûr vigilants, et très présents dans cette instance où les décisions prises ont un impact direct sur la moto et les motards.

Comme pour le CNSR, Didier Renoux y remplace Marc Bertrand comme suppléant de France Wolf.

Conseil national de sécurité routière (CNSR)

Depuis 2013, la FFMC siège au Conseil national supérieur de la sécurité routière (CNSR) comme association représentative des usagers de 2RM.

La FFMC y siège dans les quatre commissions suivantes :

- « Usagers vulnérables » (UV)
- « Education routière et risques professionnels en entreprise » (ERRPE)
- « Santé et droits à conduire » (SDR)
- « Véhicules, technologie innovantes et infrastructures » (VTII)

France Wolf, en tant que mandataire nationale, représente la FFMC au CNSR. Son suppléant est un salarié de la FFMC

nationale : en fin d'année 2020, Marc Bertrand, démissionnaire, qui était le suppléant de France Wolf, a été remplacé à ce poste par Didier Renoux.

La tenue des réunions des 4 commissions a été interrompue par le premier confinement et la crise sanitaire. Elles n'ont plus eu lieu du tout, pas même en distanciel. Pourtant, les experts du CNSR ont eux continué à travailler à leur rapport sur les 2RM, sans que les membres des commissions ne le sachent ni n'y participent.

Le 3 février 2021, le Président du CNSR, Yves Goasdoué, a convoqué une réunion plénière (en visioconférence) de réinstallation du CNSR qui repart pour un nouveau mandat, avec 3 commissions au lieu de 4 et de nouvelles feuilles de route. A l'occasion de cette plénière, les experts ont présenté leur rapport que la FFMC avait reçu quelques jours avant et qui comportait de nombreuses mesures motophobes, dont certaines déjà rejetées précédemment.

La FFMC a publiquement rejeté ce rapport et surtout cette manière d'envisager la sécurité routière des 2RM sans eux ! Une prise de parole forte qui a fait réagir et couler beaucoup d'encre.

Ce nouveau CNSR démarre tout juste au moment où nous écrivons ces lignes. Il s'attachera à améliorer notablement l'importance accordée aux Infrastructures dangereuses. La FFMC devrait à nouveau obtenir la vice-présidence d'une commission : France Wolf était vice-présidente de la commission VTII, devenue VTI. Cette fonction nous permet de défendre nos positions sur les dangers liés aux infrastructures. Elle nous permet d'assister aux réunions de bureau du CNSR.

B - COMMUNICATION

NIDS-DE-POULE
ACTION INTERSTRUCTURES
Mutuelle / FFMC / MOTOMAG



Objectifs :

- Améliorer l'état des routes.
- Renforcer nos synergies dans l'écosystème du Mouvement Motard.
- Toucher le grand public.
- Changer le regard sur le Mouvement motard FFMC.
- Générer des retombées presse au niveau national et local.
- Provoquer la prise de conscience par les responsables des routes de la nécessité d'actions concertées sur les infrastructures, tant en matière d'entretien que de mise en place.
- Renforcer nos préconisations en matière d'infrastructures, prioritaires en matière de sécurité routière.

Le site internet niddepoule.fr a bien été lancé, mais la crise sanitaire a empêché

la tenue de l'édition 2020 de l'opération Nids-de-poule à Pâques en raison du confinement. L'action forte de la Mutuelle des motards et de la FFMC a permis la tenue de l'opération en 2021, l'occasion d'un gros succès médiatique qui a permis aussi d'ouvrir certaines institutions locales à des antennes.

INFORMATION DES ANTENNES SUR LES DOSSIERS EN COURS

Pour répondre à une forte attente du réseau des antennes et des autres militants nous avons mis en place et diffusons une communication rapide, sous forme de "ffmc flash info". Cette communication permet de privilégier le partage rapide de l'information, éventuellement un dossier plus complet est ensuite communiqué.

RELAIS MOTARDS CALMOS

La situation sanitaire a conduit à l'annulation, le report ou la tenue à huis clos des grands événements motos nationaux, tel que les 24H moto, GP de France, et WSBK. L'absence de déplacements a fait annuler les Relais Motards Calmos.

MANIFESTATIONS NATIONALES

Le début d'année 2021 a connu deux actions nationales. La première, en février, défendait la légalisation de l'interfiles, qui a permis de renforcer notre position auprès des services de l'état.

En mars c'est contre le lobby des opérateurs de contrôle technique que nous avons manifesté. dans les deux cas, à la suite de nos actions, les services de l'état nous ont reçus... et écoutés !

C - ÉDUCATION ROUTIÈRE DE LA JEUNESSE



Commission ERJ

La Commission ERJ s'est réunie le 20 février 2021. La commission a statué sur la tenue des interventions sous conditions des précautions sanitaires en vigueur, en accord avec les établissements, et sur la tenue de formation de nouveaux intervenants. La commission a également prolongé la validité des attestations SIDES pour les intervenants qui n'auraient pas pu faire d'interventions en 2020-2021, comme pour l'année précédente.

La commission a également décidé de la mise en pratique d'une formation ERJ + "zéro", à destination dans un premier temps des élus et salariés nationaux.

Interventions ERJ

La FFMC compte 797 intervenants ERJ bénévoles (391 formés en stage, accompagnés de 406 assistants). Pour l'année scolaire 2020-2021, il y a eu 156 interventions effectuées dans toute la France, selon notre système SIDES de suivi des interventions en milieu scolaire. Cela correspond à 150 établissements visités..

Formation d'intervenants

Une session double de formation de nouveaux intervenants a bien été programmée en 2021, suite à l'obligation de l'annuler en 2020. Cette formation a recueilli l'adhésion de nombreuses antennes, qui ont envoyé pas moins de 21 futurs inter-

venants ! Les deux sessions sont les 8 et 9 mai, puis les 5 et 6 juin 2021.

Agrément Éducation nationale

L'agrément de notre programme ERJ par l'Éducation nationale arrive à échéance. Le FFMC a donc entamé les actions nécessaires pour obtenir son troisième agrément.

Supports de communication

La refonte du livret Rouler n'est pas jouer, décidée fin 2019, n'a pas pu aboutir dans les délais initialement prévus. Le travail a été relancé malgré la crise sanitaire et les complications pour se réunir. Un nouveau livret devrait être publié en début d'année 2022.

La plaquette ERJ n'a pas encore fait l'objet d'une refonte, la priorité est donnée au livret remis aux enfants.

ERJ +

Le contenu de la formation ERJ + est maintenant finalisé, il reste à le tester : la session test a du être reportée à l'automne 2021. Cette formation ERJ + a pour vocation de compléter et réactualiser les connaissances d'intervenants ERJ déjà formés, et s'inscrit également dans le parcours de formation des élus nationaux.

Formation des militants

La FFMC avance sur la formation des militants sur de nombreux aspects. Nous avons organisé des visios sur divers sujets, SCOTR, GAEL 2,0, Cloud2... Sans oublier ERJ, ERJ + et la relance du réseau des ex-CMSR !

PARTIE 3 LES FINANCES DE LA FFMC

Introduction

Notre exercice se termine avec un résultat positif de 19 k€ (contre un résultat de + 23 k€ en 2019 et un résultat prévisionnel de + 10 k€).

Néanmoins, cet exercice est exceptionnel en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19 :
les contraintes sanitaires et les interdictions de déplacements ont généré des économies importantes, ayant compensé la baisse de ressources.

La situation bilancielle reste saine : la trésorerie permet de couvrir près de 10 mois de charges. Cette thésaurisation est nécessaire pour garantir notre pérennité et le paiement des salaires dus aux salariés.

Nos recettes

Synthèse des produits	2020	Budget	2019	Evolution 2019-2020	
Ressources associatives	371 940 €	393 000 €	429 389 €	-57 449 €	-13%
Ventes de marchandises	14 107 €	1 000 €	2 366 €	11 742 €	496%
Prestations vendues	10 213 €	76 100 €	60 374 €	-50 187 €	-83%
Divers	534 €	0 €	220 €	314 €	
Recettes d'exploitations	396 794 €	470 100 €	492 349 €	-95 554 €	-19%
Produits financiers	682 €	1 200 €	1 255 €	-573 €	-48%
Produits exceptionnels	236 €	0 €	8 123 €	-7 887 €	-97%
Total produits	397 713 €	471 300 €	501 726 €	-104 014 €	-21%

Les ressources associatives sont en forte baisse par rapport à 2019 et s'inscrivent significativement en-dessous du budget, en raison principalement du faible nombre d'adhérents en 2020.

Les cotisations des adhérents se décomposent de la manière suivante :

- recettes provenant des adhésions des personnes physiques, qui représentent 163 k€, contre 205 k€ en 2019 et sont en baisse de 20 % par rapport à l'année dernière et par rapport au budget ;

- cotisations des personnes morales (dont les antennes et la Mutuelle des Motards), qui représentent 194 k€ contre 196 k€ en 2018 et 192 k€ budgétés,

- dons, qui s'élèvent à 15 k€ et sont conformes au budget bien qu'en légère baisse par rapport à 2019.

La baisse des cotisations des adhérents personnes physiques peut s'expliquer par le contexte sanitaire et politique particulier de l'année 2020.

En outre, les prestations vendues sont très faibles en raison de l'annulation des Assises et des Journées Technique et d'Information (JTI) en présentiel.

Nos dépenses

Synthèse des charges	2020	Budget	2019	Evolution 2019-2020	
Achats et charges externes	117 854 €	239 500 €	232 195 €	-114 646 €	-48%
Impôts et taxes	3 514 €	3 000 €	3 641 €	-126 €	-3%
Charges de personnel	247 683 €	213 000 €	250 058 €	-2 375 €	-1%
Dotations aux amortissements	6 341 €	6 250 €	5 730 €	611 €	11%
Charges immobilisées (livres)	0 €	0 €	-13 079 €	13 079 €	-100%
Autres charges	3 555 €	0 €	-514 €	3 608 €	-6600%
Charges	378 747 €	461 750 €	478 492 €	-99 745 €	-21%

Nos dépenses s'élèvent à 379 k€. Elles sont globalement très inférieures à celles de l'exercice précédent (478 k€) et au budget (462 k€).

Cette baisse très significative s'explique par la très forte baisse des frais de déplacement ainsi que par l'annulation des Assises et des JTI en présentiel.

PARTIE 4 L'AVENIR DE LA FFMC

Perspectives

L'année 2020 a été marquée par plusieurs périodes de confinement avec l'interdiction de se réunir. Il en résulte qu'un certain nombre d'antennes ont tenu leur assemblée générale en vidéo-conférence. Les adhérents qui ont l'habitude de renouveler leur adhésion à cette occasion ne l'ont pas fait et cela a une conséquence très négative sur nos adhésions.

En contrepartie, l'impossibilité de se réunir et la diminution des déplacements ont réduit drastiquement notre niveau de dépense, ce qui permet de ne pas afficher un déficit pour l'exercice.

Cet exercice est donc exceptionnel et n'est pas du tout représentatif de l'activité habituelle de la FFMC.

Nul doute que les attaques dont fait de nouveau l'objet la moto en 2021 (contrôle technique notamment) et les actions mises œuvre par les antennes permettront une hausse significative des adhésions en 2021. Néanmoins, un retour à la normale (concernant notamment les rassemblements et les déplacements) n'est pas attendu.

ET VIVEMENT QU'ON SE RETROUVE EN VRAI !



L'année 2021 s'annonce chargée en projets pour la FFMC : nous devons faire aboutir plusieurs chantiers en cours. Comme évoqué dans l'Édito nous allons pouvoir travailler sur les dossiers de fond grâce à un Bureau National quasi au complet. La hausse de + 32% des adhésions à fin avril démontre que nous allons dans une bonne direction !

Le premier des chantiers sera la reprise de nos différentes réunions dès que la situation sanitaire nous le permettra. Il semblerait que ce soit le cas au moment où nous écrivons ce texte. Nous sommes tous conscients des difficultés liées à nos réunions en distanciel qui ne permettent pas d'aller au bout de nos débats même si la visio nous a permis d'échanger ensemble sur différents sujets. Nous espérons pouvoir organiser nos JTI ainsi que les Conseils de Région en présentiel dès la fin de l'année.

Nous devons travailler à la pérennisation du Secrétariat National : cela passe par l'embauche d'un nouveau salarié. Nous avons fait le bilan des besoins et la synthèse est en cours pour permettre au Bureau National de décider du poste le plus pertinent.

Nous devons finaliser notre Projet Associatif, nous avons les éléments en main grâce au travail mené ces dernières années. Celui-ci nous sera utile à l'avenir pour mieux expliquer qui nous sommes et ce que nous voulons pour demain.

La formation du militant doit également être mise en place. Nous avons le projet et les idées, il ne nous reste qu'à les mettre en œuvre. Cette formation se fera à différentes échelles, à destination des membres du Bureau National, des militants d'antennes et au-delà à destination de nos adhérents pour permettre à chacun de mieux s'investir dans la FFMC.

Nous avons encore bien d'autres projets mais il est difficile de tous les citer, nous aurons à cœur d'en discuter avec vous lors de nos rencontres nationales.

Le Bureau national.



Fédération Française des Motards en Colère
8 rue Jean-Jacques Rousseau 93100 Montreuil
Tel : 01 48 18 03 20 - contact@ffmc.fr
www.ffmc.fr

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la